

COMPAGNIE D'ARCHERS DE RENNES

4, Avenue des Gayeulles 35700 RENNES

www.archersderennes.com

contact@archersderennes.com

www.facebook.com/archersderennes

@archersderennes

Tél : 09 81 29 69 01



Instagram



BRETAGNE[®]



LES LABELS DE L'ASSOCIATION

TROPHEE DES MIXTES EN SALLE 25 et 26 MARS 2023

Les Archers de Rennes et le Comité Départemental 35 sont heureux de vous inviter à participer au trophée des mixtes en salle du **25 et 26 mars 2023**.

La compétition se déroulera dans la **salle de tir à l'Arc** de la Compagnie d'Archers de Rennes située au **8 Avenue des Gayeulles** à Rennes.





**La tenue règlementaire est demandée.
La licence 2023 est à présenter au greffe.**

Catégories et distances :

Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence sans pratique et de la licence découverte 2023.

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même catégorie et du même club. Quatre catégories peuvent être constituées.

	18 mètres Salle
Arc classique Néo-licenciés (1 ^{ère} licence prise à partir du 01/09/2021) - Toutes catégories d'âge	Blason 60 cm
Arc classique (toutes catégories d'âge)	Blason 40 cm
Arc à poulies U18/U21/S1/S2/S3	Blason 40 cm (4 spots)
Arc nu (toutes catégories d'âge)	Blason 60 cm

Départs et Horaires :

	Départ 1	Départ 3
Catégories	Arc nu	Arc à poulies
Accueil, greffe	08h30 - 09h00	08h30 - 09h00
Echauffement + mini-qualifs	09h00 - 09h30	09h00 - 09h30
Pause et constitution des poules	09h30 - 10h00	09h30 - 10h00
Matches de poules	10h00 - 11h10	10h00 - 11h10
Pause et centralisation des résultats	11h10 - 11h30	11h10 - 11h30
Big shoot off	11h30 - 11h50	11h30 - 11h50
Résultats	12h00	12h00
	Départ 2	Départ 4
Catégories	1 ^{ère} année de licence	Arc classique
Accueil, greffe	13h00 - 13h30	13h00 - 13h30
Echauffement + mini-qualifs	13h30 - 14h30	13h30 - 14h30
Plusieurs vagues possibles en fonction du nombre d'équipes inscrites		
Pause et constitution des poules	14h30 - 15h00	14h30 - 15h00
Matches de poules	15h00 - 16h30	15h00 - 16h30
Pause et centralisation des résultats	16h30 - 16h45	16h30 - 16h45
Big shoot off	16h45 - 17h30	16h45 - 17h30
Résultats	17h40	17h40



Règlement :

Généralités : Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence découverte et de la licence sans pratique. Les deux archers homme et femme d'une équipe doivent être licenciés dans le même club.

Représentation d'un club : Le nombre d'équipes par club pouvant participer au Trophée départemental n'est pas limité. L'idée étant de favoriser les échanges entre hommes et femmes et entre les clubs, il est préconisé de d'abord favoriser la diversité, ensuite en fonction de la place disponible, la possibilité à d'autres équipes d'un même club de participer peut-être donnée.

Composition des équipes d'une manche à l'autre : le trophée départemental étant support de « qualification » au trophée national des mixtes, si, dans une catégorie, un club ne présente qu'une seule équipe, la composition de celle-ci pourra différer d'une manche à l'autre. En revanche, si le club est représenté par plusieurs équipes, alors la composition de celles-ci ne devra pas changer.

Une manche est composée de 3 phases : un tir de « mini-qualification », des matchs de poule et le Big Shoot Off (tir de barrage final pour désigner le vainqueur). Les mini-qualifications servent à faire la répartition des équipes dans les poules et les matchs de poule à déterminer les équipes qui prendront part au Big Shoot Off.

Toutes les phases se tirent dans le même rythme : celui utilisé lors des matchs en tir par équipe mixtes (80 secondes pour tirer les 4 flèches).

Détails des phases : Mini-qualification par équipe : échauffement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer)
Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort est effectué.

Fonctionnement des matchs de poule :

- Matchs en sets pour toutes les catégories (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique) : set gagné = 2 points, Egalité = 1 point aux 2 équipes ; La première équipe à 5 points a gagné ; Si égalité à 4-4 = tir de barrage.
- Un match gagné = 2 points pour le classement.
- Si nombre impair d'équipes, le match à vide donne une victoire 5-0.
- En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera : D'abord sur les points set ; Ensuite le score des qualifications ; Enfin, si l'égalité persiste un tir de barrage sera tiré.

Règlement Big Shoot Off (Shoot off = tir de barrage)

Le Big Shoot Off sert à déterminer le vainqueur de la manche du trophée départemental des mixtes. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. Le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off est déterminé par le nombre de poules de la catégorie.

Volée 1 : L'ensemble des équipes vainqueurs de poule tirent une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent.

Volée 2 : Les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent.

Volée 3 : Les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur de la manche.



Engagements

Prix par Equipes : 10 €uros

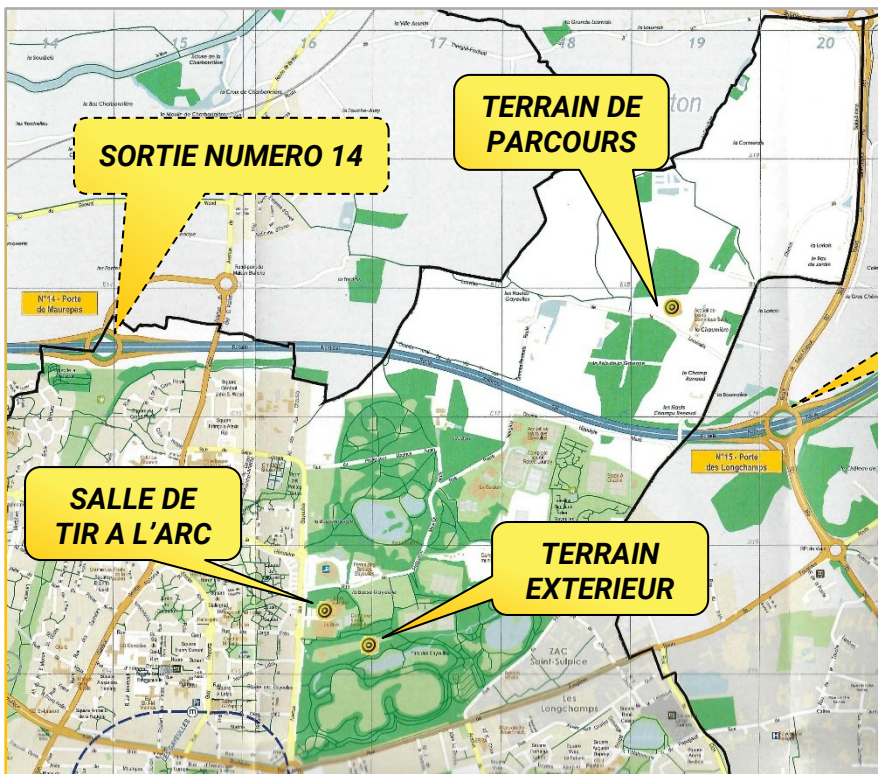
Inscriptions :

Inscription informatique obligatoire sur <https://forms.gle/jdj154y4U5LzyXd69>
Merci.



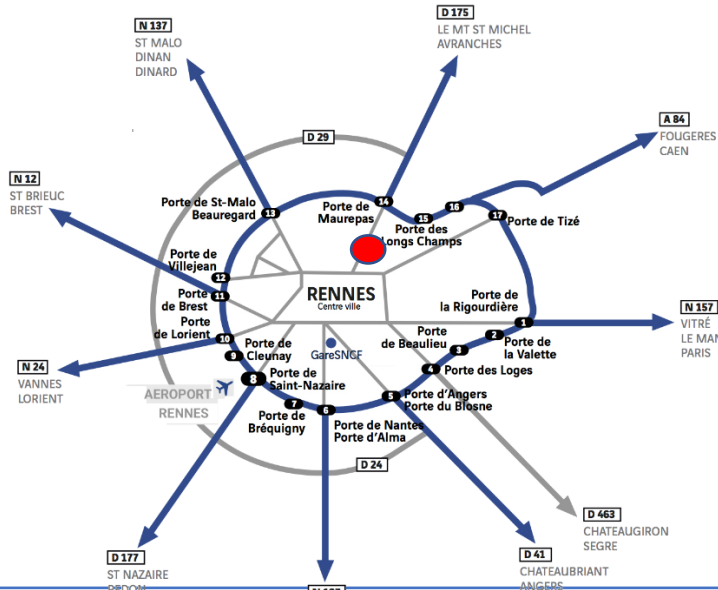


Plans d'accès Salle de tir à l'arc 8 avenue des Gayeulles à Rennes



SORTIE NUMERO 15

Salle de tir à l'arc
des Gayeulles
SORTIE NUMERO 14 ou 15
ROCADE NORD
DIRECTION LES GAYEULLES
Latitude GPS Longitude GPS
48°7'60" N 1°39'1" O



Association Loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Bretagne - Comité Départemental d'Ille et Vilaine

Agrément Jeunesse et Sports





Fiche de règlement
TROPHEE DES MIXTES EN SALLE 25 et 26 MARS 2023
A retourner par courrier pour le 18 mars 2023

Club :

Responsable : Téléphone :

E-mail (obligatoire) :

	NOM - Prénom Archer 1	Numéro de licence	NOM - Prénom Archer 2	Numéro de licence	Numéro du Départ
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
			10 euros par équipes	TOTAL	

Envoyer cette fiche à la
Compagnie d'Archers de Rennes 4 Avenue des Gayeulles 35700 RENNES
accompagnée du paiement par chèque à l'ordre de la Compagnie d'Archers de Rennes. Merci.